

Discours politique, genres et individuation socio-linguistique

Damon Mayaffre

CNRS – UMR 6039 Bases, corpus et langage (Nice) – France – mayaffre@unice.fr

Abstract

I propose to re-examine the main conclusions of my thesis (linguistic characterization of French political families) in the light of the theory of genres as developed by F. Rastier and J.-M. Adam. This re-examination will be enriched by the latest developments of *HYPERBASE* which now makes possible the full simultaneous processing of the raw text, the lemmatised text and the grammatically tagged text.

Résumé

L'objectif de cette contribution est de démêler les facteurs qui informent le discours politique pour souligner leur juste poids respectif. Trois critères fondamentaux du champ de détermination des discours ont été ici croisés : le critère politique (qui parle ? quelle est l'identité politique et sociale du locuteur ?), le critère chrono-thématique (quand, c'est-à-dire aussi, de quoi parle-t-on ?), le critère générique (où, comment, à qui... parle-t-on ?). L'application à un vaste corpus politique du nouvel *HYPERBASE*, qui permet un triple traitement du texte brut, du texte lemmatisé et du texte grammaticalement codé, devrait apporter des réponses.

Mots-clés : Discours politique, typologie discursive, individuation linguistique, genre, distance entre les textes, Hyperbase.

1. Introduction

Nous nous proposons ici de relire la principale conclusion de notre thèse sur le discours politique français de l'entre-deux-guerres (Mayaffre, 2000) à la lumière de la problématique des genres qu'alimentent notamment les travaux de F. Rastier et de J.-M. Adam. Cette relecture sera rendue féconde grâce au dernier développement d'*HYPERBASE* qui permet un triple traitement intégral et simultané, du texte brut, du texte lemmatisé et du texte grammaticalement codé ; tant et si bien que les repérages statistiques et contextuels d'une flexion (« faisait »), d'un lemme (*faire*) ou d'une catégorie grammaticale (verbe à la 3^{ème} personne de l'imparfait de l'indicatif) peuvent s'effectuer d'un même mouvement et sans jamais s'éloigner du texte effectivement émis.

Comme le remarque F. Rastier (Rastier, 2001, pp. 243-246), l'école française d'analyse du discours, influencée par le marxisme althussérien, a insisté dès l'origine sur l'importance du locuteur, et plus précisément sur l'importance de la place sociale du locuteur dans la production d'un discours. Dans l'instance du discours, la formation idéologique de l'émetteur, son appartenance à une classe sociale, sa position et ses intérêts joueraient un rôle central

Cette insistance sur le « Qui parle ? » des discours semble validée par nos travaux. En effet, comme il sera rappelé ici, un clivage discursif important existe, dans l'entre-deux-guerres, si ce n'est entre hommes de gauche (Thorez, Blum) et hommes de droite (Flandin, Tardieu) en

tout cas entre locuteurs révolutionnaires (ie communistes) et locuteurs républicains (Thorez / Blum, Flandin et Tardieu). Dans l'entre-deux-guerres, cette individuation linguistique, qui recoupe l'individuation politique que connaissent les historiens ou des politologues, transcende les conjonctures et les lourdes thématiques abordées durant ces années charnières du siècle (la crise des années 29, la montée du fascisme, le Front populaire, la guerre d'Espagne, Munich, la guerre...) : elle semble bien s'imposer comme primordiale dans un corpus de textes politiques.

Reste que ce constat peut ressembler à un joli artefact tel que la lexicométrie est susceptible d'en produire. Segmenté de manière adéquate afin de faire contraster les différents locuteurs entre eux, le corpus de notre thèse, traité par la méthode lexicométrique, a donné les résultats que l'on attendait de lui. De manière générale, les segmentations exogènes des corpus, sur la base d'hypothèses de travail, apparaissent comme un moment critique de l'analyse lexicométrique où le risque de projection des hypothèses sur les résultats est important.

Cette projection est au fond moins grave pour les résultats engendrés que pour ceux qu'elle risque d'occulter. Ici il convient de vérifier si l'importance donnée, dès le départ, au poids des hommes et à leur appartenance partisane ou idéologique n'a pas caché l'importance du cadre générique (discours parlementaires et gouvernementaux / discours partisans / articles de presse) des discours prononcés.

Répetons-le, cette vérification se double d'une meilleure qualité de traitement : là où nous nous étions arrêté à la surface lexicale des discours nous approfondissons aujourd'hui l'analyse par un traitement lemmatisé et surtout codé du texte. Gageons en effet, par hypothèse, que si le cadre générique informe la parole politique, le phénomène sera davantage repérable par l'étude des structures gramaticalo-stylistiques des discours que par celle de leur univers lexical.

2. Typologie discursive et familles politiques

Le principal objectif de notre travail a été de mettre à jour une identité des discours de la droite et de la gauche et de quatre familles politiques (communiste, socialiste, orléaniste et bonapartiste) dans les années 30. Pour cette raison, le corpus étudié (832 discours, 1.600.000 mots), a cherché à être contrastif politiquement en regroupant les discours de quatre locuteurs représentatifs venant d'horizons idéologiques différents (Thorez, Blum, Flandin et Tardieu). Cette contrastivité du corpus a permis d'établir une typologie des discours –à l'intérieur même du discours politique– à partir de la récurrence de traits linguistiques propres à une famille de pensée. A l'image des travaux de D. Biber (1988; 1995) et, en France, de A. Bergounioux *et al.* (1982) ou B. Habert (1985) sur le discours syndical, nous avons essayé de montrer que les discours de gauche (Thorez et/ou Blum) et les discours de droite (Flandin et/ou Tardieu) répondaient à un type de fonctionnement textuel avec un contenu lexical et des pratiques syntaxiques originaux; et ceci indépendamment des conditions de production particulière des textes.

Sans que l'on puisse justement parler d'idiomes constitués, le discours de droite a pu être qualifié de discours de l'accompli et du tangible lorsque le discours de gauche se présente comme un discours programmatique et idéologique.

Le programme des spécificités (Lafon, 1984 ; Brunet, 1983) appliqué au corpus montre, par exemple, que la droite sur-utilise massivement et systématiquement l'auxiliaire *avoir* ("a", "ont", "eu", "avait", etc.) c'est-à-dire le passé composé et le plus-que-parfait ; elle sur-utilise aussi l'imparfait ("appelait", "disait", etc.) et la formule constative "il y a". Tant et si bien que

des formulations comme "*la France a été un pays...*", "*le gouvernement français a pris la décision de...*", "*il y a des mesures qui ont été...*") sont des formulations typiquement de droite. La gauche au contraire modalise son discours par un suremploi des verbes *devoir* ou *vouloir*, conjugués au présent (et souvent à la première personne du pluriel) : "*Nous devons faire...*", "*Nous voulons que le parti prenne...*", etc.

De même, le discours de l'accompli de la droite se caractérise par la récurrence de la datation et la référence précise au passé et au temps : suremploi des dates passées ("1870", "1918", "1924", etc.) ou des termes "mois" et "années". La gauche, elle, néglige les dates (à l'exception, pendant le Front populaire, de la célébration de "1789") et tend à conjuguer ses verbes au présent ou au futur.

Enfin, le discours de l'accompli de la droite se cristallise dans la considération des faits tangibles et par la référence aux "*réalités vivantes*" (Flandin, 24 janvier 1937, discours à Bordeaux). Le traitement des réalités économiques et du fonctionnement effectif de l'économie est en ce sens significatif : traitement toujours chiffré, réalités toujours quantifiées pour pouvoir être mieux apprivoisées (suremploi dans le discours des chiffres ou des termes "millions" et "milliards"); suremploi massif du vocabulaire économique).

La gauche au contraire se tient dans le domaine des idées et même des idéologies avec une sur-utilisation de tous les mots suffixés en "-isme" ("fascisme", "capitalisme", "communisme", "socialisme") et en "-iste" comme le montre le graphique suivant.

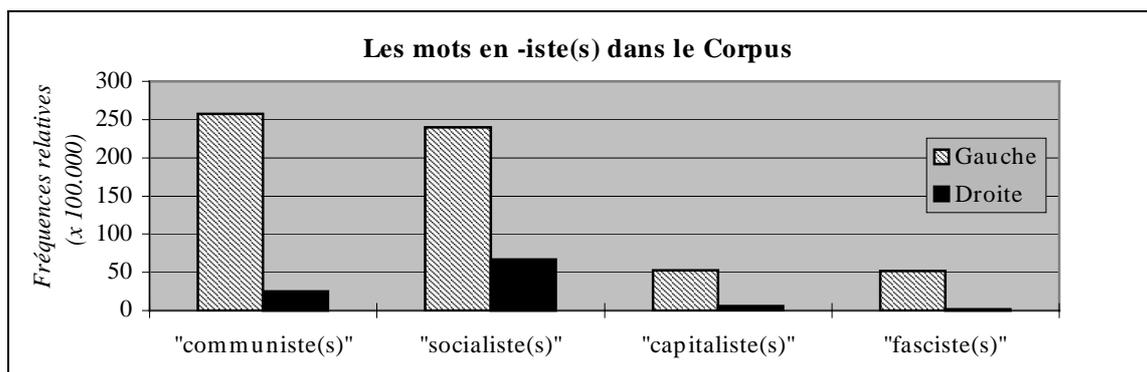


Illustration 1 : Les mots en -iste(s) dans le corpus : comparaison Gauche/Droite

Au final nous avons pu conclure : *avoir accompli*, *dater*, *chiffrer*, baliser l'histoire par des dates, clairement mesurer le présent par des nombres, telles sont les premières tendances du discours du parti de l'ordre établi. Les choses effectivement passées contre celles que l'on projette de faire, le réel contre le dogme, le réalisme contre l'idéologique, le pragmatisme contre le théorique, la technique contre le politique, les chiffres contre les mots, tels sont les traits typiques du discours de droite dans son opposition avec celui de gauche (Mayaffre, 2000, pp. 383-393).

Pourtant par rapport aux quatre locuteurs choisis, la principale ligne de partage du corpus ne passe pas entre locuteurs de gauche et locuteurs de droite, mais entre le discours révolutionnaire de Thorez et le discours républicain des trois autres. L'analyse multidimensionnelle du vocabulaire des quatre sous-corpus a été à cet égard surprenante (Illustration 2 : Analyse factorielle des formes).

Outre le fait que sur le graphique les quatre points ne se confondent pas, preuve, peut être, d'une individuation discursive forte des locuteurs¹, l'analyse montre qu'à la vue du premier axe –celui qui concentre le plus d'informations : 98%– Thorez se marginalise.

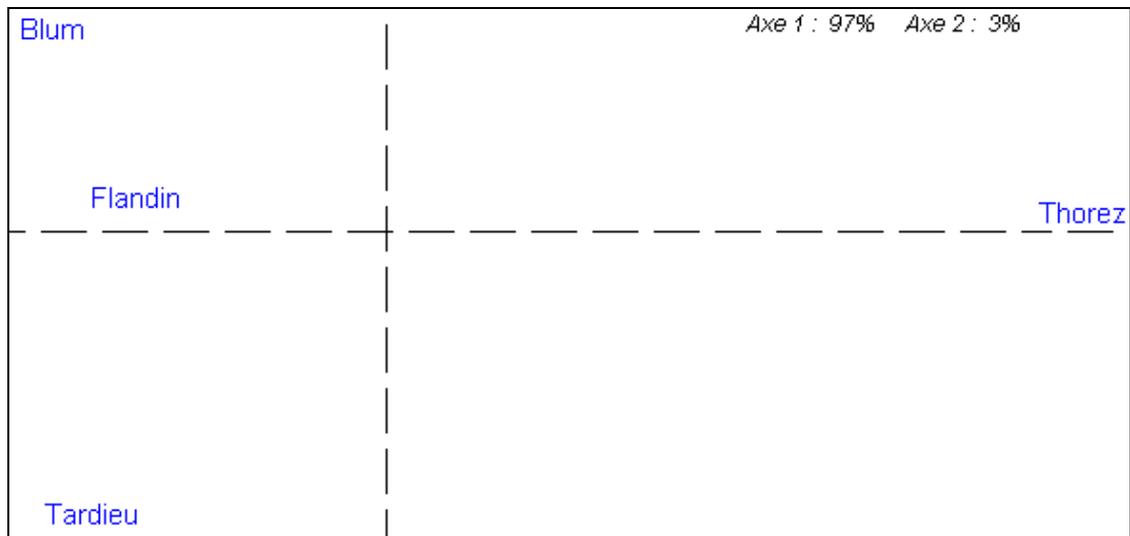


Illustration 2 : Analyse factorielle des formes

Le discours communiste apparaît en effet comme un discours atypique dans le concert républicain. Il multiplie un lexique social, combatif, marxiste qui le rend étranger au discours républicain traditionnel.

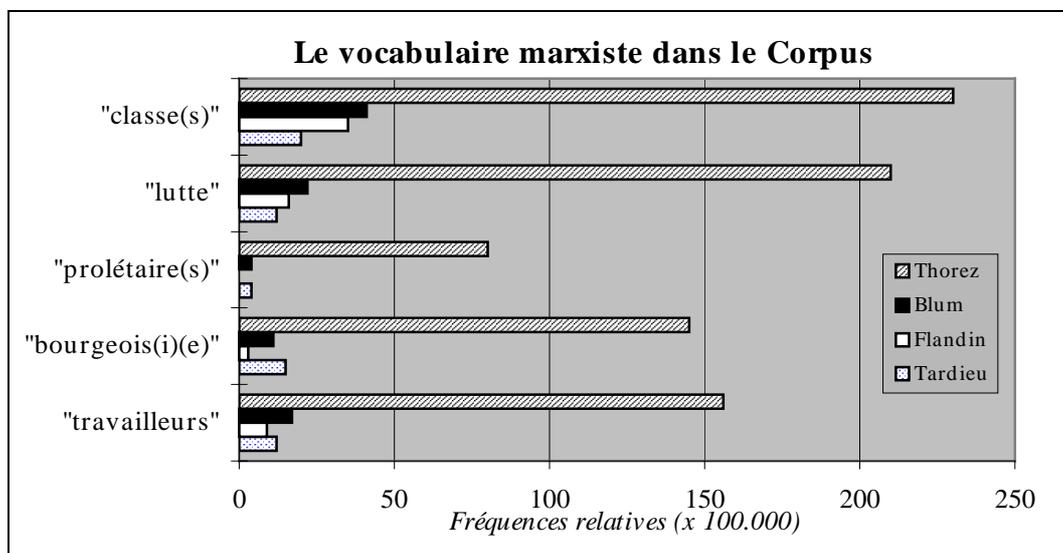


Illustration 3 : Le vocabulaire marxiste dans le corpus

Fait surprenant, au regard de ce vocabulaire, Léon Blum, leader de la S.F.I.O., rejoint les locuteurs de droite, sous-utilise comme eux "classe", "bourgeoisie", "ouvriers", "prolétariat", "capitalisme", etc. et se situe sur l'axe 1 aussi excentré à gauche que Flandin et Tardieu.

¹ Il s'agit là d'un constat que nous ne pouvons pas ici résumer : cela reviendrait à reprendre l'ensemble de la 1ère partie de notre thèse qui a cherché à montrer la spécificité ou l'identité propre du discours de chacun.

Pour finir, et concomitamment à la distinction lexicale forte et fondamentale entre discours communiste et discours républicain, l'on peut mettre en évidence, en considérant les discours comme actes de langage et grâce à une étude serrée de l'énonciation, une autre typologie discursive qui différencie, ici encore, la prose de Thorez du discours politique moyen.

Jean Dubois et Lucile Courdresses (1969 et 1971) ont distingué très tôt en effet deux types de rhétorique fondamentale dans le discours politique : le discours polémique et le discours didactique. Blum, Flandin et Tardieu utilisent la rhétorique polémique traditionnelle notamment fondée sur la tension maximum entre un locuteur qui assume son énoncé (*distance réduite*) et un auditoire pris à partie (affrontement énonciatif je / vous). Thorez, lui, invente le discours didactique que les communistes adopteront au moins jusqu'à Georges Marchais (Labbé, 1977). Il se met à distance de son propre énoncé. Il dissimule le *ici* et *maintenant* du discours et occulte l'existence d'un locuteur et d'un allocutaire (pas de « je », pas de « vous ») en les absorbant, l'un et l'autre, dans un "nous" phagocyte qui se fait l'interprète d'une vérité révélée.

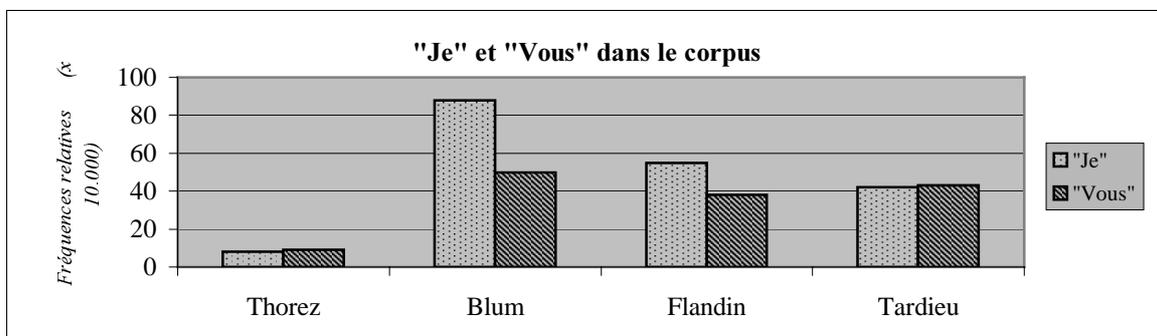


Illustration 4 : « je » et « vous » dans le corpus

De même et peut-être plus fondamentalement, l'étude des catégories grammaticales du discours montre que la prose didactique du PCF se caractérise par le suremploi de déterminants, de substantifs et d'adjectifs lorsque la prose polémique républicaine suremploie les pronoms, les verbes et les adverbess.

Les conséquences historiques ou politiques de ces deux modèles de discours n'ont pas à être explorées ici, mais pour conclure notre travail d'identification de discours typiques, l'existence d'un *parler communiste* original –léniniste dans son vocabulaire mais lénifiant dans sa rhétorique– a été soulignée (Mayaffre, 2000, pp. 120-121, 162-166, 219-224, 389-399).

3. L'individuation politico-linguistique à l'épreuve du temps

Qu'*HYPERBASE* enregistre des différences entre les discours des quatre dirigeants ne saurait véritablement nous étonner. Chaque homme politique appartenant à une formation idéologique doit avoir son identité discursive. (C'est précisément l'hypothèse que nous mettons à l'épreuve dans cette contribution). Surtout, dans le traitement précédent, le corpus étant divisé de manière adéquate en quatre sous parties, il était inévitable techniquement que l'analyse lexicométrique pointe les dissemblances entre les quatre locuteurs ; inévitable par exemple que l'AFC sépare les points représentant Thorez, Blum, Flandin et Tardieu. En effet, à moins de comparer des clones linguistiques, ce type de partition du corpus comme le type de traitement lexicométrique sont faits pour enregistrer les différences.

Une première vérification d'envergure a donc été produite pour mettre à l'épreuve nos conclusions sur l'individuation linguistique des locuteurs et l'originalité du discours communiste.

Au facteur politique (les 4 hommes) a été ajouté le facteur temporel (les 10 années de la décennie 1930 que couvrait le corpus) tant et si bien que 40 sous parties ont été comparées entre elles (Thorez-1930, Thorez-1931..., Blum-1932, Blum-1933..., Flandin-1935, Flandin-1936..., Tardieu-1938, Tardieu-1939)².

A partir d'une telle segmentation deux cas de figures semblent *a priori* possibles. Soit le regroupement principal est celui qu'impose le temps (c'est-à-dire l'événementiel et donc la thématique) : alors les discours des quatre locuteurs à une année donnée se rejoindront faisant fi des clivages politiques, et l'on trouvera sur les AFC que nous allons produire 10 pôles de 4 points (Thorez-1930, Blum-1930, Flandin-1930, Tardieu-1930, *versus* Thorez-1931, Blum-1931, Flandin-1931, Tardieu-1931, *versus* Thorez-1932, Blum-1932, etc.). Soit au contraire l'identité politique des discours prend le dessus : en dépit des évolutions chronologiques de tous et de chacun, et quelle que soit l'année considérée, les dix sous-corpus annuels de Thorez se regrouperont pour s'opposer aux dix sous-corpus de Blum eux-mêmes opposés aux dix de Flandin et de Tardieu.

En ce qui concerne la surface lexicale du discours (*Analyse factorielle des formes*, cf. *Mayaffre, 2000, p. 753*) et le texte lemmatisé (*Illustration 5 : Analyse factorielle des lemmes*) les résultats visant à mesurer la distance entre les textes sont sans appel.

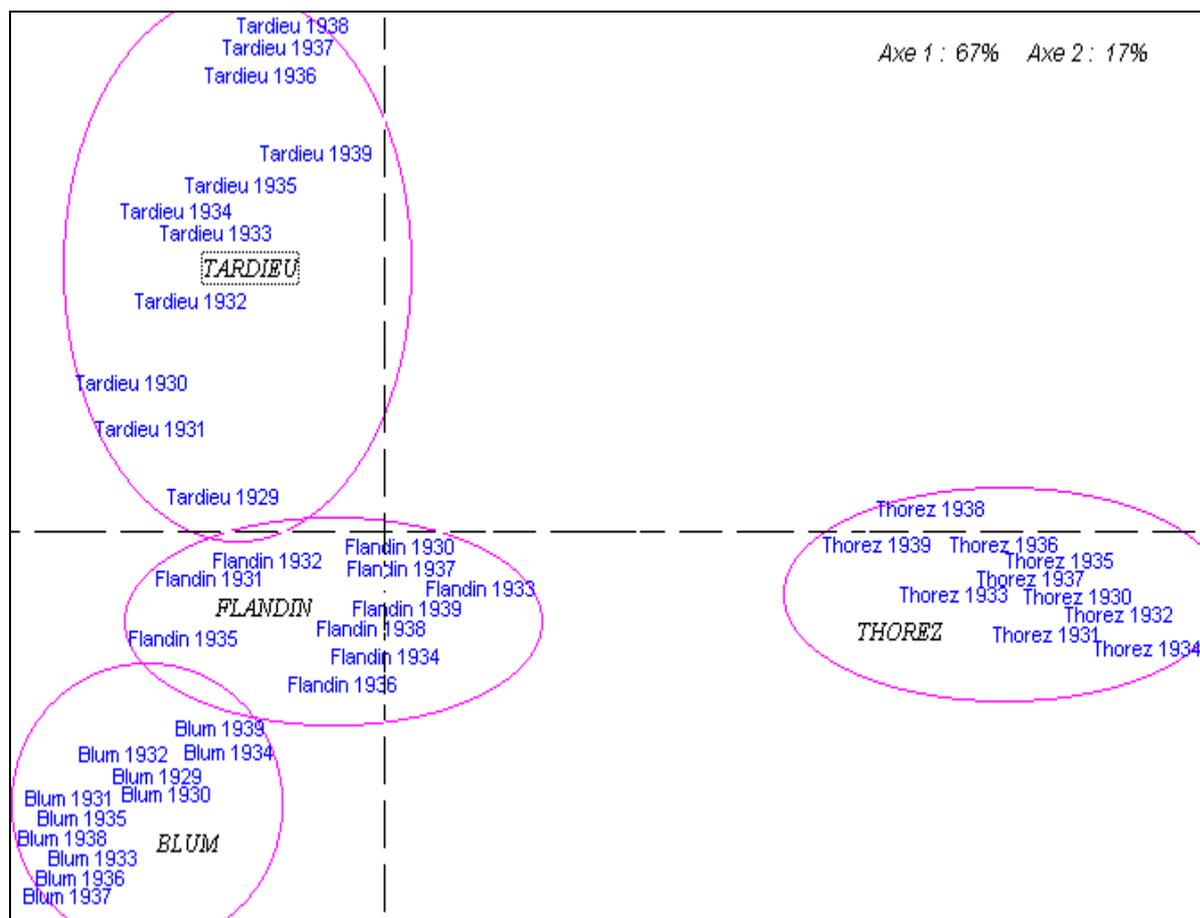


Illustration 5 : Analyse factorielle des lemmes

² En fait, nous comptons 42 sous-parties car nous disposons aussi des discours de Blum et de Tardieu en 1929.

Le premier ordonnancement de l'ordinateur (le premier axe sur l'AFC concentrant 67 % de l'information) reste politique. Quelle que soit l'évolution chronologique des quatre dirigeants, quelle que soit l'année considérée, l'opposition première du corpus réside entre le discours communiste situé –par ironie– à droite de l'axe horizontal, et le discours politique moyen ou républicain situé à gauche. Cette excentricité du discours didactique communiste pourrait aussi être confirmée par une analyse arborée.

Plus généralement, on distingue nettement sur le graphique 4 pôles de dix textes regroupant bien les discours selon le facteur individuel et politique.

Précisons avec force que ce résultat n'était pas acquis d'avance. On aurait pu imaginer qu'en dépit d'une certaine identité politique, les 4 hommes parlent tous de la « crise » en 1930, de « l'Espagne » en 1936 et de la « guerre » en 1939 : le temps (notamment l'arrivée de la guerre) aurait pu imposer aux discours de chacun un contenu qui les rassemble chronologiquement.

Le calcul de la distance entre les textes selon les codes grammaticaux (Illustration 6 : *Analyse factorielle des codes grammaticaux*) confirme pour l'essentiel l'analyse faite sur le lexique : l'identité politique des locuteurs et leur style individuel d'écriture ou d'élocution prend à nouveau le pas sur la chronologie mouvementée de l'époque, la thématique fluctuante des discours, les conditions d'énonciation évolutives des discours³. Globalement ce sont bien quatre pôles regroupant les discours des quatre dirigeants qui organisent le graphique.

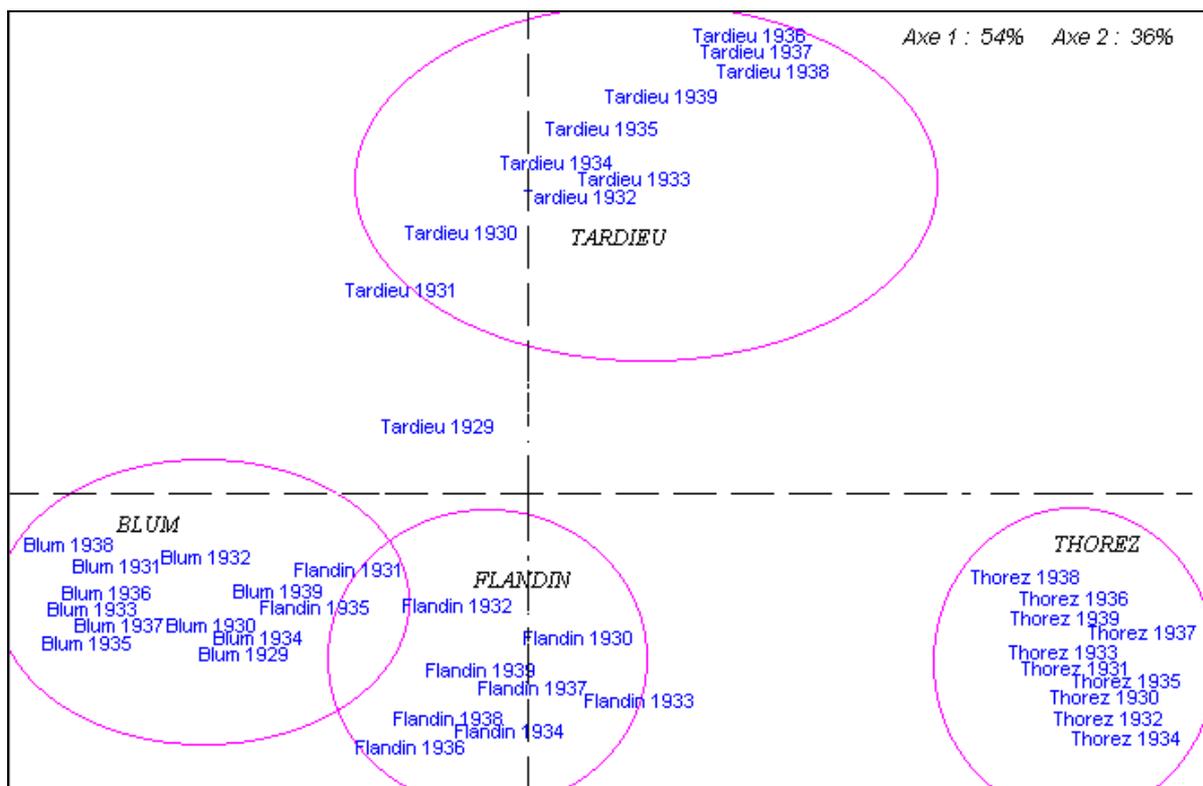


Illustration 6 : Analyse factorielle des codes grammaticaux

³ Il est par exemple remarquable de constater que le statut des locuteurs change souvent durant les années sans que la tonalité du discours de chacun évolue considérablement : simple homme de parti jusque là, Thorez devient député en 1932 ; longtemps ministre, Flandin passe dans l'opposition en 1933 ; longtemps dans l'opposition, Blum accède à la présidence du conseil en 1936 ; parlementaire assidu jusqu'en 1933, Tardieu devient ensuite seulement journaliste...

Plus précisément on notera que l'analyse grammaticale souligne, à côté de la marginalité discursive désormais connue de Thorez (premier axe), celle d'André Tardieu (deuxième axe) particulièrement à la fin de la période (1936-1939) à un moment précisément où l'homme radicalise, politiquement, son discours pour annoncer, dans une parole politique originale, Pétain et le vichysme. En quittant les sphères républicaines pour embrasser la réaction, le discours de Tardieu n'est plus seulement ancré dans le temps (sur-utilisation massive des compléments circonstanciels de temps) mais devient passéiste : la quasi totalité des verbes, quels que soient le mode ou la personne, sont alors conjugués au passé (imparfait, passé simple, plus-que-parfait).

L'analyse arborée confirme l'analyse générale (Illustration 7 : *Analyse arborée des codes grammaticaux*) en dessinant quatre branches dont deux (celle de Thorez et celle de Tardieu) plus longues que les autres.

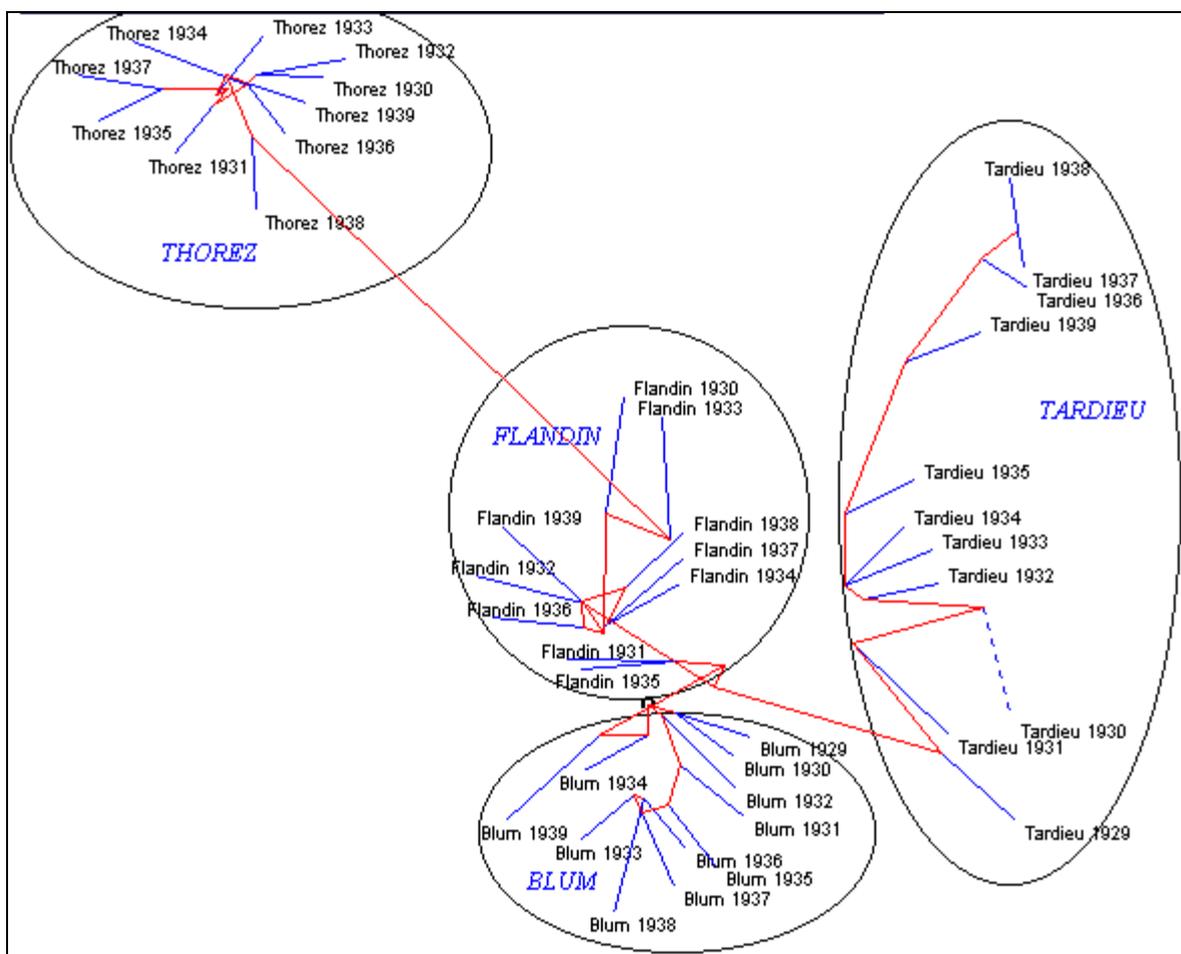


Illustration 7 : *Analyse arborée des codes grammaticaux*

4. Genre et discours politique

Reste pour nous à faire une dernière vérification. La disparité des discours des quatre personnages viendrait du cadre générique dans lequel ils ont été produits. Même si notre corpus a pris soin d'être équilibré autant que possible en matière de conditions d'énonciation, on peut redouter que le sous-corpus de Thorez –secrétaire puis secrétaire général du PCF durant toute la période– compte plus de discours partisans que les sous-corpus des 3 autres

dirigeants, ou bien encore, que le corpus de Flandin –11 fois ministre durant les années 30– enregistre plus de discours parlementaires et gouvernementaux que celui de Blum ou de Thorez. Ainsi les contrastes enregistrés jusqu'ici tiendraient plus de la différence formelle et générique entre, par exemple, les discours partisans à usage interne et les discours parlementaires devant les représentants de la nation que de la différence idéologique entre les discours d'un révolutionnaire ou ceux d'un républicain.

Un nouveau découpage –générique cette fois-ci– du corpus a donc été effectué. Neuf sous corpus ont été préparés et comparés : les discours parlementaires de Thorez / de Blum / et de Flandin, leur articles de journaux respectifs et leur discours parlementaires⁴.

Ici encore deux scénarii sont possibles : soit les 3 sous-corpus d'articles de presse par exemple seront rassemblés et opposés aux trois sous-corpus de discours parlementaires pour souligner la parenté générique, dans notre exemple, des productions écrites et parfois polémiques de la prose journalistique face à la parenté des discours oraux, peut-être plus consensuels, prononcés à l'Assemblée. Soit les productions de Thorez qu'elles soient écrites ou orales, parlementaires ou partisans, à usage interne ou à usage externe... seront opposées à celles de Blum ou à celles Flandin pour souligner la parenté idéologique de ces textes au-delà de la variété de leurs genres.

Sur ce corpus plusieurs types d'analyse ont été effectués selon les trois niveaux de lecture (formes, lemmes et codes grammaticaux) que permet la version lemmatisée d'Hyperbase.

Sur le tableau lexical entier des formes (Illustration 8 : *Analyse factorielle des formes*), ou sur celui des lemmes, là encore les résultats ne souffrent guère de contestation.

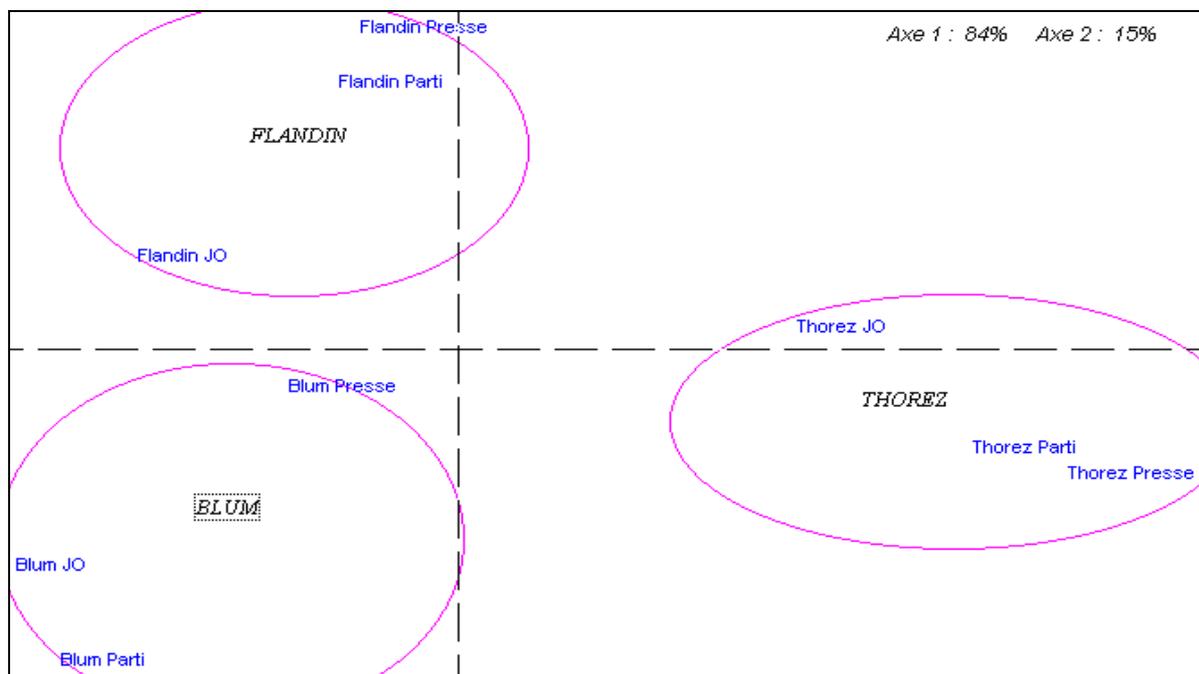


Illustration 8 : Analyse factorielle des formes

⁴ Nous avons été obligé de retrancher de l'étude le corpus particulier de Tardieu. Très indépendant d'esprit, André Tardieu ne fut pas ou peu engagé dans un parti, il n'eut donc pas –contrairement aux trois autres dirigeants– l'occasion de prononcer des discours partisans. De plus, ayant connu une trajectoire politique mouvementée, il quitte le parlement dès 1932-1933, tant et si bien que le regroupement générique de ses discours parlementaires ressemblait à un regroupement chronologique.

A quelques détails près les AFC regroupent les sous-corpus selon l'auteur et non selon le genre. Et, une fois de plus la prose communiste s'oppose sur l'axe 1 (84 % de l'information) à la prose républicaine.

Pour la nuance, nous enregistrons bien un certain rapprochement trans-locuteur (Flandin-JO et Blum-Presses), mais comme celui-ci est aussi trans-générique cela instruit peu le débat.

L'étude des codes grammaticaux (Illustration 9 : *Analyse factorielle des codes grammaticaux*) est, à bien y regarder, une confirmation du primat du locuteur sur le genre. L'opposition majeure (axe 1 : 91 % de l'information) réside entre les discours remarquablement homogènes du révolutionnaire Thorez et les discours partisans et parlementaires du réformiste Blum. Cette première opposition contredit même avec application tout classement générique. Les discours partisans de Thorez prononcés devant le PCF s'opposent directement aux discours partisans de Blum prononcés devant la SFIO. Plus grave –car dans ce nouvel exemple l'auditoire est strictement identique– les discours parlementaires du député Thorez repoussent radicalement ceux du député Blum (et ceux de Flandin). En l'occurrence, le cadre énonciatif a peu de poids non seulement, comme nous l'avons vu, sur le fond lexical des discours mais, ici, sur leur forme grammaticale et sur leur style.

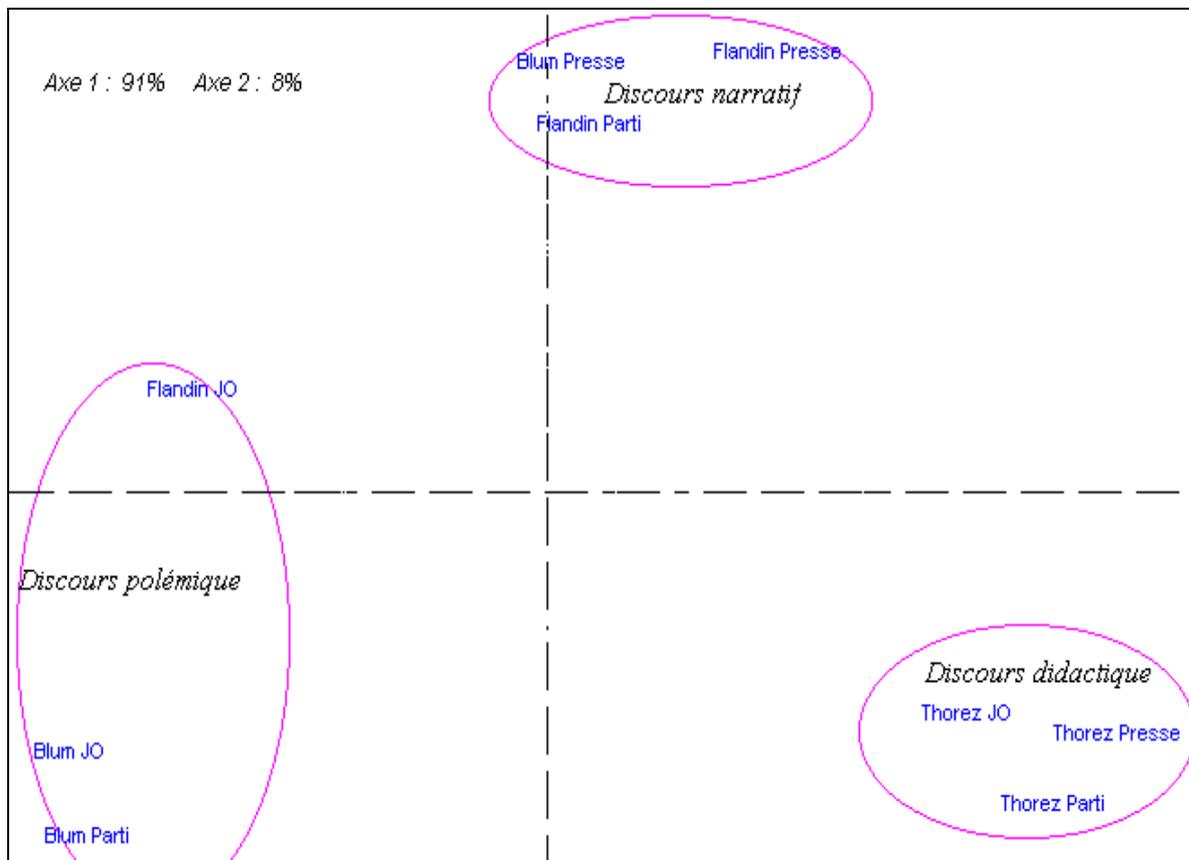


Illustration 9 : *Analyse factorielle des codes grammaticaux*

Néanmoins l'on enregistre la première anomalie réelle depuis le début de cette étude qui tempère la toute puissance du critère politique. L'axe 2 (certes 8 % seulement de l'information) rassemble en effet l'essentiel des discours de Flandin (discours partisans et articles de presse) avec certains discours de Blum (les articles de presse). De plus l'on constate, sur l'axe 1, une certaine proximité de l'ensemble des discours oraux (parlementaires et partisans) de Blum avec des discours parlementaires de Flandin.

Les codes grammaticaux responsables de ces rapprochements trans-politiques exceptionnels dans le cadre des diverses études de cette contribution ne sont pas faciles à mettre à jour car ils sont mathématiquement marginaux, et tiennent au fond en un seul phénomène.

En fait, du point de vue de l'organisation grammaticale générale, trois types de discours politiques –d'inégales importances– semblent se distinguer : les discours *didactiques*, désormais connus du PCF sur le mode du « nous », et dans lesquels se multiplient les déterminants, les substantifs et les adjectifs, les discours oraux et *polémiques*, bien identifiés de Blum (et de Flandin au Parlement) organisés sur le mode du « je », du verbe et de l'adverbe, enfin des discours intermédiaires de Flandin (et de Blum dans la presse) organisés de manière mixte pour l'essentiel (emploi équilibré –dans le cadre des discours politiques– des verbes et des substantifs, des adverbes et des adjectifs...), et dont l'originalité centrale tient dans son énonciation sur le mode du « il ».

Ainsi pouvons nous affiner la typologie duale de Jean Dubois par ces discours intermédiaires que l'on peut qualifier d'impersonnels ou de *narratifs* (l'on remarque, à cet égard, l'importance de l'imparfait) Ce discours narratif que des études ultérieures devront décrire dans le détail, semble convenir assez bien, politiquement, à la droite modérée qui, pendant l'entre-deux-guerres, se retranche souvent des débats houleux pour narrer les choses et laisser parler les faits. Il semble aussi convenir, génériquement, plus à l'écrit (c'est-à-dire, ici, à la presse) qu'aux discours oraux dont l'énonciation *in praesentia* est toujours plus tendue.

5. Conclusion

L'objectif de cette contribution est bien établie et paraît essentielle pour l'analyse du discours politique.

Il s'agit en effet de démêler les facteurs qui informent le discours pour souligner leur juste poids respectif.

Trois critères fondamentaux du champ de détermination des discours ont été ici croisés : le critère politique (qui parle ?), le critère chrono-thématique (quand, c'est-à-dire aussi, de quoi parle-t-on ?), le critère générique (où, comment, à qui... parle-t-on ?).

Qu'est-ce qui influe le plus sur le discours, sur son contenu lexical, sur son organisation grammaticale ? Sont-ce le locuteur, son identité politique et sa place sociale ? Sont-ce les thématiques que charrient le temps et l'évènement ? Est-ce le cadre générique des conditions d'énonciation ?

Sans doute tout cela à la fois bien sûr, mais un facteur est plus important que les autres comme l'a avancé dès l'origine l'école française d'analyse du discours : le locuteur, son positionnement social, sa formation idéologique, son engagement politique. En d'autres termes, rien ne ressemble plus à un discours communiste (énoncé à l'oral ou à l'écrit, au Parlement, devant le parti ou dans l'Humanité, en 1930 ou en 1937, traitant de la guerre d'Espagne ou du chômage) qu'un autre discours communiste. En symétrie rien ne lui ressemble moins qu'un discours républicain même prononcé dans des conditions d'énonciation identiques.

Le développement des logiciels de lexicométrie, comme Hyperbase, qui ne s'arrêtent plus à la surface lexicale des discours pour s'enfoncer dans le texte lemmatisé et dans sa structure grammaticale permettent aujourd'hui, dans un faisceau de preuves concordantes, de fortement l'attester.

Références

- J.-M. Adam (1999), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- A. Bergounioux (1982), M.-F. Launay, R. Mouriaux, J.-P. Sueur, M. Tournier, *La parole syndicale*, Paris, PUF.
- D. Biber (1988) *Variation accross speech and writing*, Cambridge, Cambridge University Press.
- D. Biber (1995) *Dimensions of register variation : a cross-linguistic comparison*, Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- Brunet (1983), *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours*, Genève, Slatkine.
- Ph. Cibois (1994), *L'analyse factorielle*, Paris, PUF.
- L. Courdresses (1971), *Langue française*, n°9.
- J. Dubois (1969), "L'Analyse du discours", *Langages*, n°13.
- B. Habert (1985), "Etudes des formes spécifiques et typologie des énoncés (les résolutions générales des congrès de la CFTC-CFDT de 1945 à 1979)", *Mots*, n°11, 127-154.
- D. Labbé (1977), *Le discours communiste*, Paris, Presse de la FNSP.
- P. Lafon (1984), *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Genève, Slatkine.
- L. Lebart et A. Salem (1994), *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.
- D. Maingueneau (1999), *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- D. Mayaffre (2000), *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres. Maurice Thorez, Léon Blum, Pierre-Étienne Flandin et André Tardieu (1928-1939)*, Paris, Honoré Champion.
- F. Rastier (2001), *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.